

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social:
Hôtel de Ville
BP 2205
06606 ANTIBES CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Séance du 05 octobre 2020

Effectif légal	Présents ou Représentés	Procurations + Absents
80	68	12

N° de la séance : 09

Objet de la délibération : Eau Potable -
Commission Locale de l'Eau - Désignation
d'un représentant

<input checked="" type="checkbox"/> Original <input type="checkbox"/> Expédition certifiée conforme à l'original Pour le Président, Le Directeur Général des Services Stéphane PINTRE
--

N° Enregistrement : CC.2020.175

Date de la convocation : Le 29/09/2020
Certifié exécutoire compte tenu
de l'affichage en date du 13 OCT. 2020
de la réception s/Préfecture en date du 14 OCT. 2020
Pour le Président, La Responsable de Service  Corinne SAINTE

L'an deux mil vingt et le 05 octobre à 16h00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Chapiteau des Espaces du fort carré - avenue du 11 novembre à Antibes en session ordinaire du mois d'octobre, sous la présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Maire d'Antibes Juan-les-Pins.

PRESENTS :

Jean LEONETTI, Kevin LUCIANO, Lionnel LUCA, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Jean-Bernard MION, Michel ROSSI, Gérald LOMBARDO, Frédéric POMA, Emmanuel DELMOTTE, Jean-Pierre CAMILLA, François WYSZKOWSKI, Thierry OCCELLI, Jean-Pierre MASCARELLI, Eric MELE, Sophie NASICA, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Richard THIERY, Dominique TRABAUD, Georges TOSSAN, René TRASTOUR, Michèle MURATORE, Eric CHALVIN, Jacques GENTE, Monique GAGEAN, Marie-Rose BENASSAYAG, Anne-Marie BOUSQUET, Christian LATY, Thérèse DARTOIS, Henriette VENTRE, Albert CALAMUSO, Sylvie MARCHAND, Denis FERRER, Serge JOVER, Bernard GARNIER, Yves DAHAN, François ZEMA, Audouin RAMBAUD, Marie ANASSE, Geneviève PIERRAT, Simone TORRES-FORET DODELIN, Eric DUPLAY, Serge AMAR, Michel MANAGO, Marinette LANGLAIS, Christophe FONCK, Catherine LANZA, Marika ROMAN, Martine SAVALLI, Laurent CHARTIER, Carole BONAUT, Nathalie DEPETRIS, Claire BAES, Elisabeth DEBORDE, Laurence HARTMANN, Olivia LEVINGSTON, Eric PAUGET, David SIMPLOT, Valérie ROLLAND, Hassan EL JAZOULI, Marie OZENDA, Marion MUSSO, Aline ABRAVANEL, Khéra BADAOUI HUGUENIN VUILLEMIN, Céline LAMBIN, Xavier WIIK, Alexia MISSANA

PROCURATIONS :

Jean-Paul ARNAUD à René TRASTOUR, Georges VAZIA à Eric CHALVIN, Alain BERNARD à Marika ROMAN

ABSENTS :

Marc MALFATTO, Alexis ARGENTI, Tanguy CORNEC, Christophe ETORE, Françoise THOMEL, Marc BORIOSI, Isabelle GARCIA, Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Delphine CAROSI

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur CESARO,

L'arrêté préfectoral du 18 mars 1997 modifié portant création de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Nappe et Basse vallée du Var, prévoit que le Syndicat Intercommunal du littoral de la Rive Droite du Var (SILRDV) est membre de la commission au sein du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux.

Par ailleurs, la C.A.S.A. est compétente en approvisionnement en eau potable depuis le 1^{er} janvier 2020 et le SILRDV a été dissout, ce qui modifie ce collège. La composition des membres est renouvelée et la C.A.S.A. est intégrée comme membre de droit à la commission, dont les représentants sont désignés nommément.

De ce fait, la Préfecture des Alpes Maritimes a saisi la C.A.S.A. afin de désigner un représentant au sein du le collège des collectivités territoriales.

Conformément à la loi du 13 août 2004 (art. 142, I) relative aux libertés et aux responsabilités locales, je vous propose de recevoir les candidatures et de voter à main levée.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

Le candidat suivant s'est proposé : Monsieur CESARO Joseph.

Aussi, il est proposé au Conseil Communautaire de désigner Monsieur Joseph CESARO comme représentant de la C.A.S.A à la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Nappe et Basse vallée du Var.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OUI L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, DESIGNE :

- Monsieur Joseph CESARO comme représentant de la C.A.S.A à la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Nappe et Basse vallée du Var.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A ANTIBES LE 05 octobre 2020
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer des Alpes-Maritimes
Service SEAFEN

Affaire suivie par : Adélaïde
RENAULD

☎ : 04.93.72.74.10

✉ : adelaide.renauld@alpes-maritimes.gouv.fr

Nice, le 15 JUL. 2020

Le Directeur départemental des
Territoires et de la Mer

à

Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération
Sophia Antipolis
Les Genêts - 449, route des Crêtes
06901 Sophia Antipolis Cedex

Objet : Actualisation de la liste des membres de la commission locale de l'eau (CLE)
du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Var

L'arrêté préfectoral du 18 mars 1997 modifié portant création de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux Nappe et Basse vallée du Var, prévoit le Syndicat intercommunal du littoral de la rive droite du Var (SIRDV) comme membre de la commission au sein du collège des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la dissolution du SIRDV modifie ce collège. La composition des membres est renouvelée et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est intégrée comme membre de droit à la commission, dont les représentants sont désignés nommément.

Ainsi, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire part avant le **31 août 2020** de votre proposition de désignation pour le représentant de votre collectivité.

l'adjoint au chef de service

Pierre BOUTOT

AR réceptionné - Imprimer

Date de l'acte : 05/10/2020
Numéro : CC_2020_175
Nature : DE - Deliberations
Objet : Commission Locale de l'Eau - Désignation d'un représentant
Matière : 8.8 - Environnement
Interlocuteur
Nom : LE GRATIET Véronique

Suivi des transactions**Accusé d'envoi**

Identifiant : LZArilp

Accusé de réception préfecture

Date de réception : 14/10/2020
Identifiant : 006-240600585-20201005-CC_2020_175-DE

Acte reçu

Date : 05/10/2020
Numéro interne : CC_2020_175
Code nature : 1
Code matière 1 : 8
Code matière 2 : 8
Objet : Commission Locale de l'Eau - Désignation d'un représentant
Classification utilisée : 29/08/2019
Document : 99_DE-006-240600585-20201005-CC_2020_175-DE-1-1_1.PDF

Annexes

Nombre : 1
99_SE-006-240600585-20201005-CC_2020_175-DE-1-1_2.PDF

N